

Le projet pédagogique prend appui sur le code de déontologie du formateur de l'IFSI du Chalonnais.

Il complète la partie III « Les fondements du projet pédagogique », plus particulièrement au regard de la charte de l'équipe pédagogique et des principes pédagogiques.

### **Principes généraux**

Le cadre de santé formateur s'engage à exercer son activité en appliquant les principes généraux de la déontologie et de l'éthique professionnelle : respect de chaque personne, indépendance de jugement et d'action, honnêteté, neutralité, bienfaisance, respect de la confidentialité.

### **Principes en lien avec les étudiants**

Le cadre de santé formateur reconnaît chaque étudiant dans sa singularité : culture, histoire de vie, expériences et ses choix.

Il accompagne l'étudiant dans ses apprentissages, avec bienfaisance, en tenant compte de sa progression. Il donne à l'étudiant les moyens nécessaires pour réussir son parcours de formation.

Pour cela il met en place les conditions favorables à l'apprentissage théorique et pratique :

- Incite l'étudiant à analyser ses erreurs pour en faire une force de progression ;
- Evalue l'étudiant de façon impartiale quel que soit son niveau d'apprentissage ;
- Assure un suivi individuel régulier pour conduire l'étudiant vers la professionnalisation ;
- Argumente avec bienveillance le dossier scolaire de l'étudiant au moment des instances.

### **Principes en lien avec les intervenants extérieurs participant à la formation**

Le cadre de santé formateur veille à ce que les contenus soient en accord avec les exigences du référentiel, en lien avec le niveau attendu dans la pratique infirmière.

Dans le cadre de l'alternance, le cadre de santé formateur entretient une bonne collaboration avec les professionnels chargés de l'encadrement des étudiants en stage, dans le respect du principe de non-ingérence. Le cadre de santé formateur est ressource en cas de questionnements relatifs à l'encadrement des étudiants.

Lors des stages, le cadre de santé formateur veille aux bonnes conditions d'accueil et d'encadrement des étudiants dont il a la responsabilité.

### **Principes en lien avec l'exercice du cadre de santé**

Le formateur assure ses missions en s'appuyant sur les valeurs professionnelles : la bienveillance, la justice, la non-discrimination, la non-malfaisance, l'équité, l'égalité, le discernement.

Le cadre de santé formateur formalise et fait vivre le projet pédagogique de l'institut dans toutes les activités pédagogiques.

Il développe ses compétences pédagogiques, actualise ses connaissances professionnelles et analyse sa pratique.

Il s'implique dans la vie de l'institut.

Il s'appuie sur les ressources et compétences collectives de l'équipe pour améliorer sa pratique.

### **Principes du Comité d'éthique de l'IFSI**

Sous la responsabilité de la directrice, les membres de l'équipe pédagogique s'engagent à apporter une réponse singulière à toute situation complexe d'étudiant que la norme, seule, ne permet pas de résoudre.

Chaque situation est abordée en équipe selon le modèle de la grille de délibération éthique ou le modèle d'Hubert Doucet. A l'issue de la séance du Comité d'éthique, une décision est prise collégalement et validée par la directrice.